

4. La capacité d'autofinancement

4.1. Autofinancement/capacité d'autofinancement

- Une entreprise est amenée, au cours de son existence à :
 - acquérir des immobilisations pour renouveler ses équipements ou se développer,
 - faire face aux dépréciations de son actif circulant,
 - augmenter son fonds de roulement,
- Pour cela elle peut recourir à des ressources externes (augmentation de capital, subventions d'investissement, emprunts) ou à des ressources générées par son activité

27

- L'autofinancement correspond au financement réalisé sur les ressources internes de l'entreprise
- La capacité d'autofinancement est un indicateur également proposé par le PCG qui représente un flux de liquidité potentiel généré par l'activité de l'entité du fait de son activité globale

28

La CAF représente la totalité des ressources internes que l'entreprise pourrait consacrer à son autofinancement.

En fait, lorsque la société décide de verser des dividendes, ils sont prélevés sur la CAF

On a donc :

Autofinancement = CAF - dividendes

29

4.2. Principe de calcul de la capacité d'autofinancement

- Elle peut être définie comme la différence entre les produits encaissables* (générateurs de recettes) et les charges décaissables* (générateurs de dépense).

* En effet, tous les produits ne sont pas encaissables, et toutes les charges ne sont pas décaissables.

30

- Remarque : LA C.A.F. est définie comme la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables. Elle représente donc théoriquement l'excédent de trésorerie résultant de l'activité de l'entreprise.
- En réalité, ceci ne serait vrai que si les approvisionnements étaient transformés et revendus sans délai, et si les encaissements et décaissements étaient effectués au comptant, ou du moins si les décalages restaient constants. La variation de ces décalages conduit à un excédent de trésorerie différent de la C.A.F.

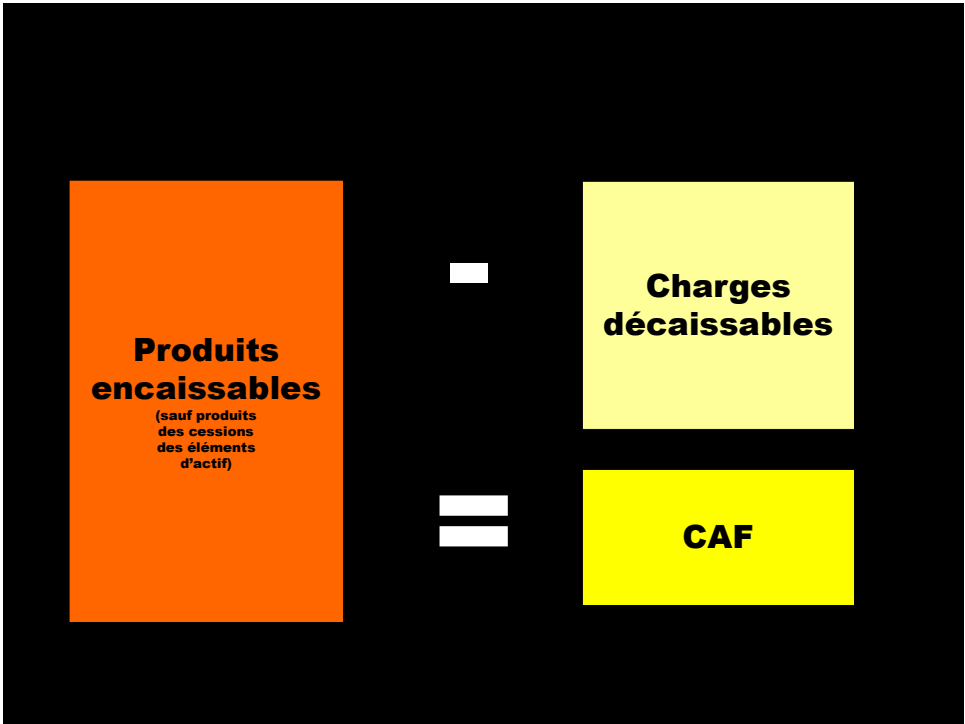
31

Capacité d'autofinancement

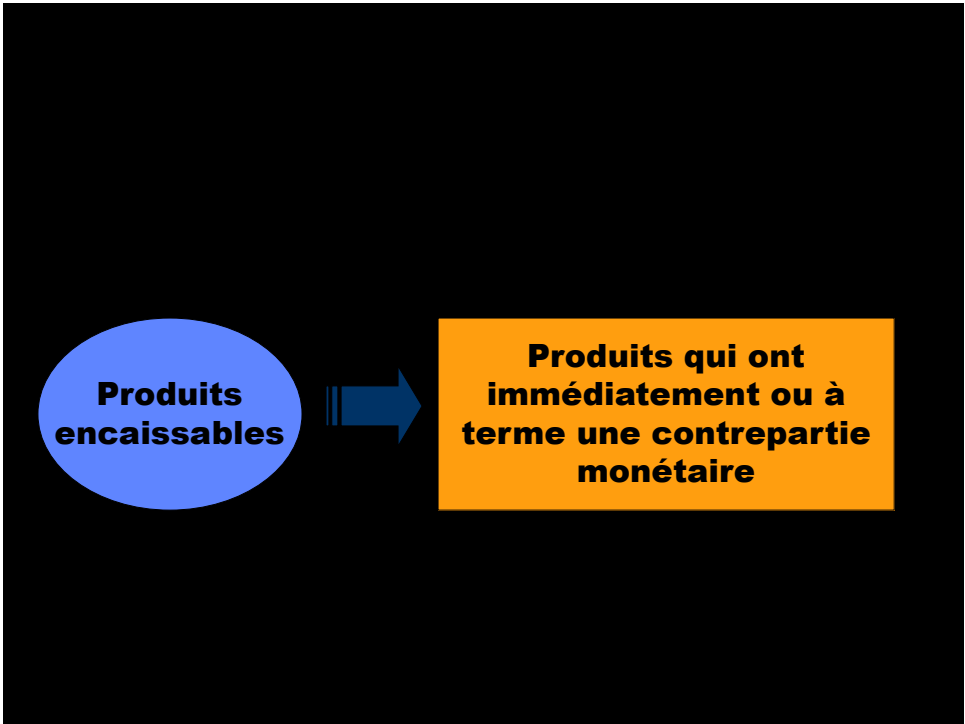


N'est pas un concept de trésorerie immédiat. Elle constitue une trésorerie potentielle.

32



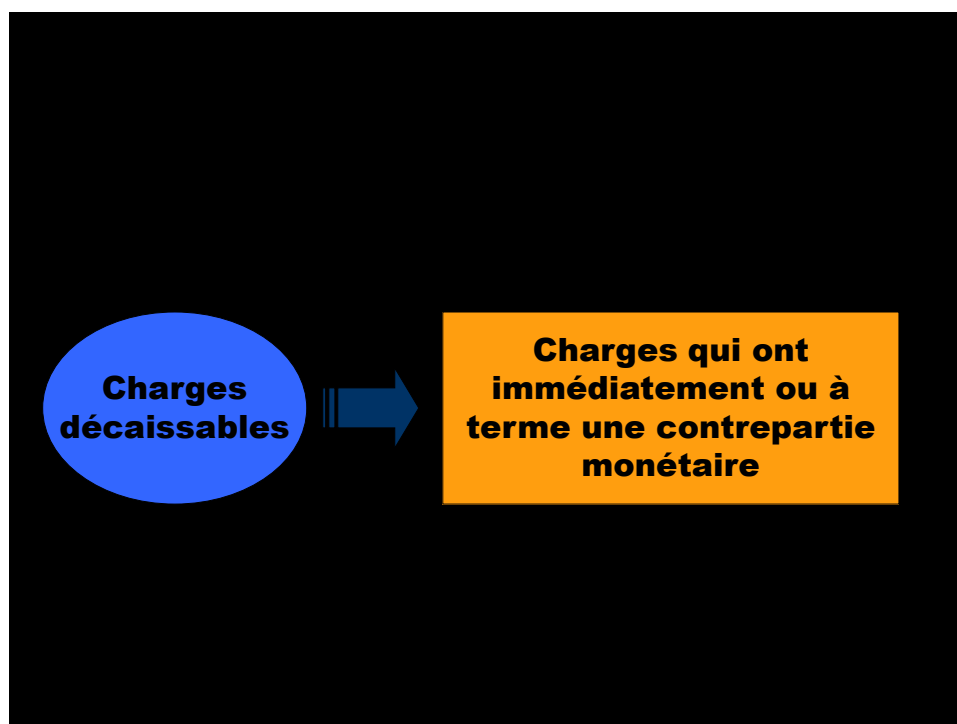
33



34



35



36

Comptes de gestion n'intervenant pas dans la détermination de la CAF

comptes de gestion sans contrepartie monétaire et autres postes exclus de la CAF :	
Charges	Produits
• valeurs comptables des immobilisations cédées • dotations aux amortissements dépréciations et provisions	• produits des cessions d'immobilisations • quote-part de subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice • reprises sur amortissements dépréciations et provisions

37

- Si les soldes intermédiaires de gestion ont été calculés préalablement, le calcul peut également être effectué à partir de l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation)

38

Calcul à partir de l'EBE

Cette méthode n'est pas à retenir

Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)

- QP de subventions d'investissement virées au résultat
- + Autres produits (d'exploitation)
- Autres charges (d'exploitation)
- +/- Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun
- + Produits financiers (a)
- Charges financières (b)
- + Produits exceptionnels (c)
- Charges exceptionnelles (d)
- Participation des salariés aux résultats
- Impôts sur les bénéfices

= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

- (a) Sauf reprises sur dépréciations et provisions et produits de cessions d'immobilisations financières
- (b) Sauf dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières et valeurs comptables des immobilisations cédées financières
- (c) Sauf :
reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles.
- (d) Sauf :
dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles.

39

39

3.3 La méthode additive.

- Le résultat de l'exercice est la différence entre tous les produits et toutes les charges, aussi bien ceux qui, générateurs de recettes et de dépenses, contribuent à la capacité d'autofinancement, que les autres.
- Pour retrouver la C.A.F à partir du résultat il faut donc réintégrer les charges et déduire les produits qui ne contribuent pas à la C.A.F (méthode additive ou « ascendante »)

40

Résultat net de l'exercice

+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions

+ Valeur nette comptable des immobilisations cédées

- Produits des cessions d'immobilisations

- Quote-part de subventions d'investissement virées au compte de résultat

= **Capacité d'autofinancement (C.A.F.)**

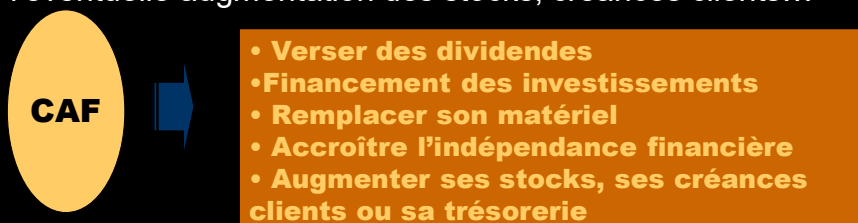
41

3.4 Les utilisations possibles de la CAF

La CAF mesure l'aptitude de l'entité à financer ses besoins grâce aux ressources générées par son activité.

Le premier emploi de la CAF est relatif à la distribution de dividendes.

Le solde qui constitue l'autofinancement réel contribue à financer le remboursement des dettes, les investissements, l'éventuelle augmentation des stocks, créances clients...



42